

Compte rendu de la réunion des RP avec la direction du mardi 31 Aout 2021

Présents pour les RP : Pierre Olivier Casabianca et Pascal Martin

Excusés : Jean-Bernard Vitiello, Laurence Collet

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Séverine Achard et Béatrice Nivois

Point du directeur régional sur la protection des équipes de reportage en cas de risque :

Le directeur régional a tenu à faire un point sur l'équipe de reportage qui a été agressée à Marseille et a assuré qu'à chaque fois où un risque avéré ou pressenti par l'équipe ou par le rédacteur en chef, la direction mettra à disposition de l'équipe de reportage un agent de sécurité. En cas de nécessité, il faut prendre une voiture non siglée et pourquoi ne pas utiliser du matériel plus léger-

Samuel Peltier explique qu'avant chaque manifestation il ne faut pas hésiter à se présenter aux forces de l'ordre sur place, à garder ses distances avec les manifestants et ne pas aller au cœur de la manifestation.

Il faut aussi éviter de se retrouver entre manifestants et CRS et écouter l'agent de sécurité sur place. Enfin, si l'équipe se sent en danger, elle quitte les lieux, elle en a le droit explique le directeur.

Point Antenne par Béatrice Nivois :

Béatrice Nivois est très satisfaite de la nouvelle matinale « Vous êtes formidable » qui a débuté ses enregistrements. L'émission sera diffusée à partir du 6 Septembre. « Il y a un nouveau décor qui va impulser une nouvelle envie » explique-t-elle.

Pour cette rentrée, la prise d'antenne des programmes régionaux débutera à 7h avec France Bleu, ensuite suivra Vous êtes formidable à partir de 9 heures pour 40mn. Il y aura ensuite des servitudes puis des rediffusions pour 52minutes de DEP, EDR, Place publique, Vaqui, Chronique méditerranéennes ou Méditerranéo.

Le congrès mondial de la nature, qui se déroule à Marseille du 3 au 7 septembre sera couvert par les équipes de France 3 Provence Alpes et un documentaire est en cours « Silence en Méditerranée » pour montrer comment le bruit est nocif pour les mammifères.

Le WE du 11 et 12 septembre, il y aura la reprise des programmes régionaux.

Le 15 Septembre, il y aura un EDR suivi d'un documentaire fait à la Brigue sur la tempête Alex.

Le 27 Septembre, il y aura une journée spéciale sur la tempête Alex, la tranche de 18h à 19h30 sera géré soit juste par Antibes, soit en commun avec Marseille, cela reste à déterminer explique Béatrice Nivois.

Le directeur régional a insisté sur le fait de proposer une meilleure offre sur le numérique, assurer aussi une bonne couverture des élections présidentielles de 2022 avec pourquoi pas tester un débat citoyen avec du public, dans les conditions du direct avec une thématique lancée avant l'émission. Deux experts seraient dans le public et ce dernier pourrait poser des questions.

Samuel Peltier souhaite également faire une journée spéciale par mois en extérieur, « les équipes d'Antibes, pourraient ainsi ressortir sur le terrain ! De plus, les captations de sport et sur la culture vont continuer. »

Le projet du magazine de la mer n'est pas oublié et le magazine musical piloté par Antibes est en cours d'élaboration.

Béatrice Nivois nous annonce l'arrivée de Nathalie Hayter, journaliste à la rédaction nationale. « Elle vient avec son poste », précise le directeur avant d'ajouter : « Elle va nous aider à développer des projets comme le magazine de la mer, et l'émission musicale car elle possède beaucoup de contacts culture. Elle va également donner un coup de main sur Vous êtes Formidables ! ».

Les RP regrette ce parachutage. Un parachutage qui n'est plus une surprise. De nombreux journalistes désertent Paris pour venir travailler en région. Dommage qu'ils ne viennent uniquement pour renforcer les équipes de la direction et jamais les équipes qui vont sur le terrain. A l'heure de la régionalisation, de la multiplication des heures d'antenne, nous avons pourtant bien besoin de renfort.

Les RP regrettent également que ce poste n'ait pas été attribué à un salarié de France 3 PACA.

Point sur l'emploi

Alice Donckele, nouvelle responsable de communication a été recrutée à la Brague, ainsi qu'Emmanuel Félix en tant que JRI. Leur recrutement prend effet le 1^{er} septembre.

En ce qui concerne le poste de Didier Beaumont, « il est pour l'instant gelé et on ne sait pas s'il sera déployé pour un poste de JRI ou de rédacteur » explique Marilyne Camacho. Les RP regrettent que ce poste de JRI n'ait pas été mis en consultation en juin dernier comme nous l'avait annoncé notre RRH lors de la réunion RP. Pour rappel notre RRH nous avait annoncé, en réunion RP de mars dernier, qu'un poste de JRI serait mis en consultation d'ici l'été.

Concernant le poste de scripte vacant, notre RRH nous annonce que le poste passera au COCA de la mi-septembre.

Le 17 août un violent incendie s'est déclaré dans le Var. Pourquoi n'y a-t-il pas eu une prise d'antenne dès le matin comme sur BFM Côte d'Azur ?

Est-ce que l'esprit de la décentralisation et de la régionalisation satisfait la direction qui en tant que service public ne propose pas aux téléspectateurs une information de proximité au moment où il en a besoin ?

D'après Samuel Peltier, « il ne faut pas que France 3 copie BFM TV. France 3 Côte d'Azur a parlé de l'incendie dès le matin sur notre site Internet.

Pour le directeur : « Les régions du réseau de France3 n'ont pas vocation à prendre l'antenne à 8h00 du matin, car on n'a pas le potentiel humain et technique pour le faire, surtout en plein mois d'Aout. Une PAE en plein été, ça paraît très compliqué, on ne fait pas du BFM !

Il y a également eu des éditions spéciales midi et soir et sur France Info. On résonne trop TV. Les gens viennent nous chercher sur le web. Nous étions présents sur le numérique dès le matin même ».

Tempête Alex. Une grande partie de la rédaction souhaitait faire une émission spéciale le dimanche 3 octobre avec une prise antenne à 20h30 comme le prévoit la régionalisation et la décentralisation.

Pourquoi la direction régionale ne défend pas une prise d'antenne exceptionnelle en prime-time pour un tel événement ?

Pour le directeur, « ce n'est pas une commémoration, l'idée est de faire une journée spéciale avant tout le monde, car toute la presse va parler de l'anniversaire de la catastrophe cette semaine-là. On ne doit pas être les derniers à le faire. »

Au sujet de la prise d'antenne à 20h30, le directeur explique que « cet horaire est compliqué à obtenir car il y a beaucoup d'enjeux financier ».

Formation d'un alternant à la documentation. Un alternant devrait être formé à Antibes. La direction s'engage-t-elle à ne pas l'employer seul ? Sera-t-il en binôme avec son tuteur ?

Un recrutement d'un alternant pour ce service est en cours explique Marilyne Camacho. « On a deux candidatures pour l'instant en suspens, rien n'est acté pour le moment, mais le tuteur a été identifié. »

Notre RRH nous explique que des erreurs ont été faites dans le passé à Antibes. L'alternant ne devrait donc pas être livré à lui-même.

Pour Marilyne Camacho, « le but d'un alternant pour ce service n'est pas de remplacer le CDD mais d'accompagner l'alternant pour le faire monter en compétence, c'est un investissement et ce sera le tuteur qui jugera quand l'alternant sera prêt pour un renfort de potentiel dans ce service. »

Par ailleurs, la recherche d'un CDD est toujours d'actualité mais c'est compliqué d'en trouver un, rappelle notre RRH.

Concernant la demande du service qui consiste à inscrire toutes les tâches sur le tableau prévisionnel, « c'est en cours, ainsi que la prévision d'un planning à 4 semaines » précise Marilyne Camacho.

Enfin, « les réunions mensuelles préconisées vont se tenir très prochainement. »

Une ergonome devrait également venir pour réaménager le bureau mais Marilyne Camacho nous rappelle qu'elle ne veut pas venir tant que des tensions existent au sein de ce service.

L'organisation d'activité :

Une collaboratrice de ce service va faire une formation de monteur à partir du mois d'octobre. Pour pallier à l'absence de cette collaboratrice, il y a un appel d'offre dans des agences d'interim pour la remplacer et une mission de 3 mois sera proposée à un collaborateur. Au terme de sa formation, le poste dans ce service sera mis en consultation explique Marilyne Camacho.

Le pass sanitaire est-il obligatoire pour les salariés de France 3 Côte d'Azur ? Y a-t-il une obligation d'être vacciné ? Si un salarié doit faire un test PCR ou antigénique, doit-il le faire durant ses heures de travail ? Dans la voiture ou au bureau, les personnes ayant le pass sanitaire peuvent-elle enlever le masque ?

A ce jour, explique le directeur, « il n'y a pas d'obligation d'avoir un pass sanitaire pour travailler dans l'entreprise, ni de vaccination obligatoire. En cas de nécessité de service ou de tournage, un test PCR doit être effectué en dehors du temps de travail. »

Concernant ce dernier point Marilyne Camacho nous annonce qu'un défraiement de 60 euros est prévu par l'entreprise.

Samuel Peltier rappelle que les règles n'ont pas changé : « le masque doit être porté dans l'entreprise, en voiture, même si le salarié est vacciné. Le respect des gestes barrières est toujours en vigueur. »

OPS. Un reportage accompagné d'un direct sur un « concert solidaire » de Tende a été réalisé le 7 août sans OPS ? Des OPS CDD devaient être contactés, cela n'a pas été fait pourquoi ?

D'après la direction, ce tournage a été décidé à la dernière minute, il n'y a eu donc aucune demande de faite auprès de l'organisation d'activité pour un OPS pour ce tournage.

Les RP ne comprennent pas pourquoi aucune demande n'a été faite puisque l'encadrement de la rédaction assurait qu'une demande avait bien été faite. Les RP rappellent que pour tourner un concert, la présence d'un OPS est indispensable, c'est la seule manière d'avoir un bon son.

Locale de Nice. Il n'y a pas eu de monteur à la locale les 2 et 3 août, pourquoi ?

Le directeur explique que « les 2 et 3 août, les 2 monteuses de la locale étaient en vacances et que le monteur remplaçant a été programmé à Antibes. C'est une erreur reconnaît la direction. »

Télétravail. Les salariés en télétravail bénéficient-ils d'une prime ?

A partir du 1^{er} octobre, les salariés en télétravail pourront bénéficier d'un défraiement. Il sera de 10 euros par mois pour un jour de télétravail par semaine et de 20 euros par mois à partir de 2 jours de télétravail par semaine.

Prochaine réunion le 16 Septembre !

Posez nous vos questions avant le mercredi 8 septembre.